



Paraissant
du Lundi au Vendredi

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE D'HAÏTI

Directeur Général
Ronald Saint Jean

174^e Année – N° 54

PORT-AU-PRINCE

Mardi 9 Avril 2019

SOMMAIRE

ARRÊTÉ

- *Arrêté nommant le citoyen Jean Michel LAPIN, Premier Ministre.*

* * *

AVIS

- *Extraits du Registre des Marques de Fabrique et de Commerce.*

LIBERTÉ

ÉGALITÉ
RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

FRATERNITÉ

ARRÊTÉ

JOVENEL MOÏSE
PRÉSIDENT

Vu les articles 133, 136, 137, 155, 157, 159, 160 et 163 de la Constitution ;

Considérant la démission du Gouvernement ;

Considérant qu'il y a lieu de nommer le Premier Ministre ;

ARRÊTE

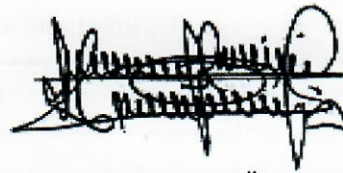
Article 1^{er}.- Le citoyen Jean Michel LAPIN est nommé Premier Ministre.

Article 2.- Une ampliation du présent Arrêté sera remise à l'intéressé.

Article 3.- Le présent Arrêté sera imprimé, publié et exécuté aux fins de droit.

Donné au Palais National, à Port-au-Prince, le 6 Avril 2019, An 216^e de l'Indépendance.

Par :



Le Président

Jovenel MOÏSE

**EXTRAITS DU REGISTRE
DES MARQUES DE FABRIQUE ET DE COMMERCE**

966-N

Extrait de la requête en date du 06 septembre 2018

Il est certifié qu'aux termes de la loi sur les marques de commerce et de fabrique, **Monsieur Christian PERODIN, Madame Angeanie LOUISSANT, Madame Daphney DARBOUZE**, propriétaires demeurant et domiciliés à Port-au-Prince, Haïti, identifiés respectivement aux N°s: 005-748-588-2; 004-318-604-3; 007-654-067-5, ont présenté une demande d'enregistrement de la marque de service et du logo :



**Orchestre de chambre
VIBRAYITI**

Appartenant à la classe 41